

Fiche Technique : responsabilité pénale environnementale Côte d Ivoire

Objectifs de la mission

Accompagner les sites pour prévenir les poursuites, sécuriser la conformité et structurer la défense en cas d'incident.

- Anticiper et réduire l'exposition pénale (rejets, déchets dangereux, émissions, atteintes aux milieux).
- Traduire les obligations (EIE, PGES, arrêtés) en exigences opérationnelles et en preuves opposables.
- Sécuriser une trajectoire de conformité crédible, convaincante pour les autorités et résistante au contentieux.
- Outiller la gestion d'incident et la défense (maîtrise probatoire, expertise contradictoire, communication maîtrisée).
- Prioriser des actions et investissements à fort effet de réduction du risque sans perturber la production.
- Aligner le dispositif avec l'ISO 14001 et les meilleures pratiques de management environnemental.

Approche intégrée : audit de conformité, étude d'impact et PGES, maîtrise des déchets/émissions/eaux usées, préparation aux contrôles, preuves techniques et documentaires de diligence.

Cible / Bénéficiaires

- Dirigeants, directeurs d'usine, responsables QHSE et d'exploitation.
- Industries lourdes, énergie, agroalimentaire, BTP, exploitants de carrières, gestionnaires d'infrastructures, promoteurs immobiliers.
- Sites soumis à études d'impact, PGES et prescriptions d'exploitation.
- Zones industrielles et portuaires d'Abidjan (Yopougon, Vridi) et autres bassins d'activité.
- Groupes multi-sites/multi-pays visant un benchmark régional et des standards harmonisés.
- Sous-traitants critiques impliqués dans les rejets, la gestion des déchets et les émissions.

Durée de la mission

Le calendrier est défini en phase de cadrage, piloté par jalons et revues périodiques. La gestion d'incident est immédiate, et le suivi post-mission s'effectue de façon ponctuelle et via une surveillance continue selon les besoins.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage	Objectifs, périmètre, responsabilités et jalons.	Calendrier et jalons définis
Diagnostic de conformité	Recenser obligations, constater écarts, prioriser risques.	Selon périmètre et enjeux

Plan d'action & accompagnement	Mise à niveau, formation ciblée, maîtrise opérationnelle.	Pilotage par revues périodiques
Contrôle d'efficacité & documentation	Indicateurs, audits, mise à jour des preuves.	Périodique / surveillance continue
Gestion d'incident (si déclenché)	Sécuriser, prélever, consigner, notifier, remédier.	Intervention immédiate (première heure déterminante)
Suivi post-mission	Assistance, mises à jour réglementaires, appui aux contrôles/enquêtes.	Assistance ponctuelle et mises à jour

Démarche / Méthodologie

Livrables clés : rapport de diagnostic, registre des obligations, cartographie des risques, plan de mise en conformité, fiches réflexes incident, supports de communication interne, indicateurs et tableaux de bord, protocoles de prélèvement, rapports de performance.

1) Diagnostic initial et analyse de conformité

- Recenser les obligations (EIE, PGES, arrêtés) et comparer à l'état réel des installations.
- Entretien ciblés, revue documentaire, inspections de site, analyses de risques (rejets, déchets, bruit, émissions, substances).
- Hiérarchiser les écarts critiques, identifier les causes racines, définir des mesures correctives réalistes.
- Mettre en place la veille réglementaire et des routines de mise à jour.

2) Plan d'action, ISO 14001 et maîtrise opérationnelle

- Définir indicateurs, fréquences de surveillance, seuils d'alerte et responsabilités claires.
- Former les équipes, renforcer la maintenance préventive et le suivi des sous-traitants.
- Calibrer contrôles internes et revues de direction pour réduire le risque de poursuite.
- Aligner exigences légales, EIE/PGES et processus ISO 14001.

3) Gouvernance, délégations de pouvoirs et culture de prévention

- Clarifier responsabilités, délégations effectives et circuits d'alerte.
- Animer comités de risque et revues de performance ; capitaliser les retours d'expérience.
- Renforcer la transparence documentaire et l'appropriation par les équipes.

4) Gestion d'incident, mise en cause et stratégie de défense

- Sécuriser le périmètre, réaliser des prélèvements contradictoires, consigner horodaté, notifier si nécessaire.
- Déployer remédiation, suivi renforcé et retour d'expérience ; articuler avec les autorisations en cas de modification.
- Préparer auditions et expertise contradictoire ; centraliser pièces et preuves traçables.

5) Relations avec les autorités et adaptation des prescriptions

- Messages cohérents et assertifs, fondés sur registres, analyses, éléments photo/cartographiques.
- Préparer, si besoin, les demandes de modification des prescriptions avec des délais réalistes.

6) Réparation environnementale et consolidation de la maîtrise

- Définir mesures compensatoires, remise en état et suivi post-incident renforcé.
- Documenter la réduction du risque futur et valoriser les diligences raisonnables antérieures.